



Information presse :
Paris, le 5 mars 2008

Premier bilan de l'« Assurance Santé Double Effet MMA » : promesses tenues

Il y a un an, MMA révolutionnait l'assurance Santé en lançant « le Double Effet », l'assurance santé « dépensé ou remboursé » :

-> jusqu'à 50% économisé : l'assuré peut être remboursé jusqu'à 50% de son versement quand il a eu peu ou pas de dépenses de santé dans l'année

-> 100 % bien assuré : l'assuré bénéficie des mêmes garanties et services que sur les formules « classiques » d'Assurance Santé MMA

SANTÉ DOUBLE EFFET MMA : UN SUCCÈS ANNONCÉ

Lancée en 2007, l'assurance Santé Double Effet de MMA a tenu ses promesses.

Rappelons que le versement du client qui souscrit l'assurance « Santé Double Effet MMA » est réparti à 50/50 entre une réserve remboursable et une cotisation.

Près de 80% des souscripteurs des formules Double Effet vont être remboursés au titre de leur réserve.

Parmi eux :

- plus d'1/3 seront remboursés de la totalité de leur réserve. Ces derniers auront donc économisé 50% sur leur budget santé.
- plus de la moitié sera remboursée d'au moins 75% de sa réserve, soit plus de 35% d'économie sur son budget santé.

Pour près de 30% des souscripteurs remboursés, le montant du remboursement dépassera 150 €.

Représentant près de 15% de l'activité santé dans le réseau d'agents MMA en 2007 et jusqu'à 20% dans certaines zones urbaines (Ile-de-France, Bordeaux, Nantes, Rennes, Nice...), cette innovation a répondu à une véritable attente des assurés, notamment :

- des hommes (72% des souscripteurs)
- des jeunes de moins de 39 ans qui représentent plus des 2/3 des clients
- des clients MMA les plus fidèles (5 ans et plus d'ancienneté)

De plus, l'assurance Santé Double Effet est un succès sur Internet : elle a représenté 40% des ventes Santé réalisées en ligne sur www.mma.fr.

« Ce bilan positif de l'Assurance « Santé Double Effet MMA » démontre bien que nos assurés sont des acteurs responsables de la gestion de leurs dépenses de santé. Plus que jamais, à l'heure où le pouvoir d'achat des français est au cœur de l'actualité, l'assurance Santé Double Effet répond parfaitement à leurs préoccupations. Elle permet à de nombreuses familles de conserver une protection complète en cas d'aléa de santé, tout en bénéficiant d'une baisse importante de leur cotisation. Elle évite ainsi le renoncement à des soins et sert manifestement l'intérêt général»,

commente Didier Bazzocchi, Directeur Général Délégué Santé du Groupe Covéa.

« Les bons résultats de cette première année de commercialisation nous encouragent à poursuivre notre démarche au service de nos assurés »,
précise François Hecker, Directeur Central Santé de MMA.

Par ailleurs, MMA joue la carte de la sensibilisation à l'assurance Santé Double Effet et aux dépenses de santé en lançant le site www.jamaismalade.com. Avec un ton original et ludique, ce site s'adresse plus particulièrement aux jeunes internautes.

La santé chez MMA :

En 2007, MMA a réalisé un chiffre d'affaires Santé de 425 millions d'euros et assure 780 000 bénéficiaires Santé.

Contacts presse :

Françoise Ickowicz : 01 53 10 65 10

Marie-Pierre Michel : 01 53 10 63 57